

NIVEAU DE RDC DE L'EXISTANT PRIS COMME REPERE
 RDC = +/- 0.00 = 290.65 TN

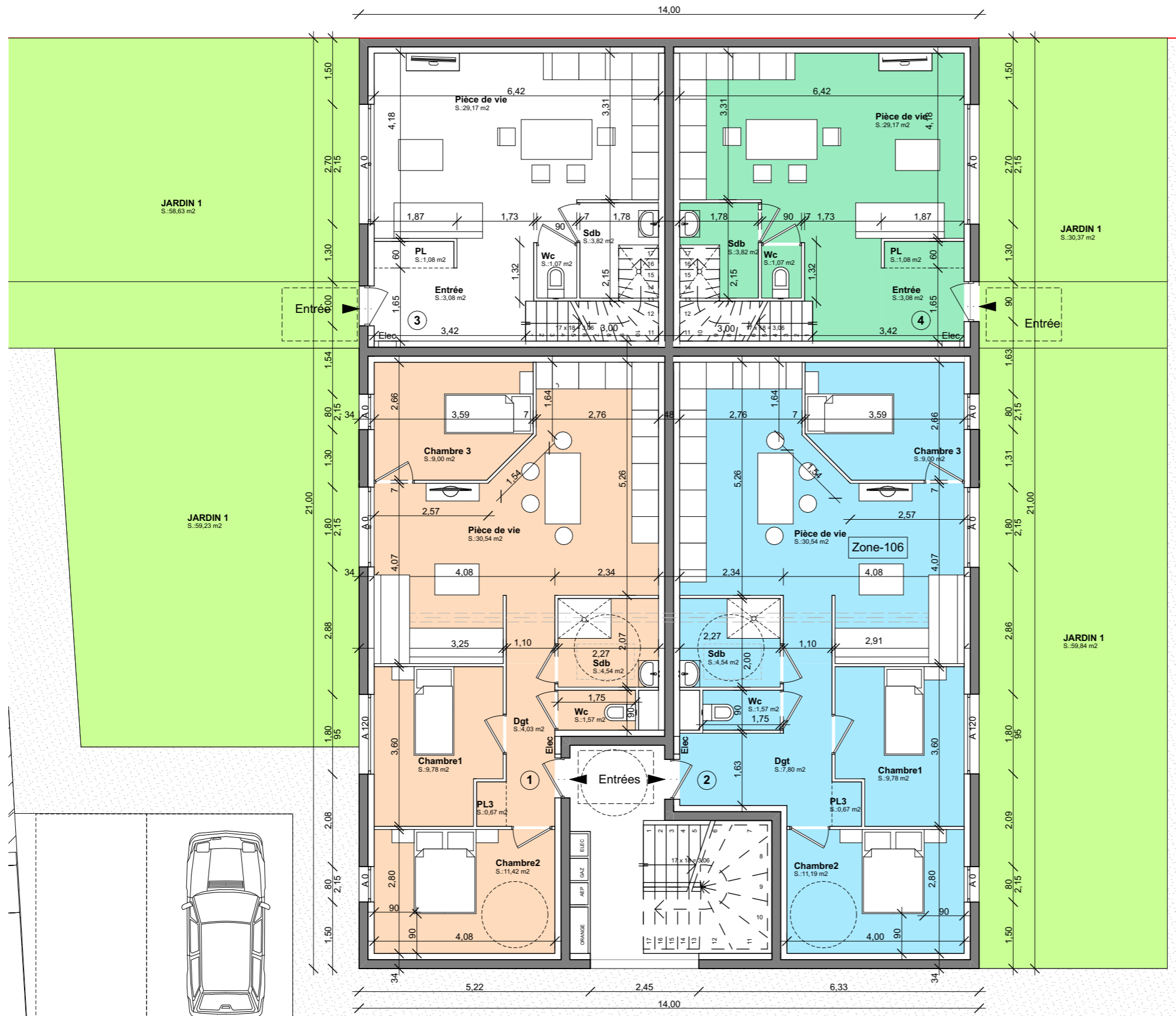
LES COTES D'IMPLANTATION SONT DONNEES APPROXIMATIVEMENT:

Limite de terrain/pied de mur de la construction.
 Elles sont à vérifier et à confirmer lors des travaux.
 COTES PERIPHERIQUES ALTIMETRIQUES
 POSITION DES RESEAUX ET DU FIL D'EAU
 SONT A VERIFIER AVANT L'OUVERTURE DU CHANTIER;



Promotion Rénovation Immobilière

Ce plan a été réalisé avec pour support le plan de géomètre.
 Les côtes de la construction seront à valider avec un plan de géomètre valide.



4

Entrée	3,08
Pièce de vie	29,17
PL	1,08
Sdb	3,82
Wc	1,07
REZ	38,22 m ²
Chambre 1	11,51
Chambre 2	14,91
Coin bureau	5,25
Sdb	5,50
R+1	37,17 m ²
Surface Totale Lgt 4	75,39 m ²
Jardin	30,37 m ²

3

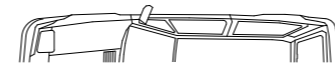
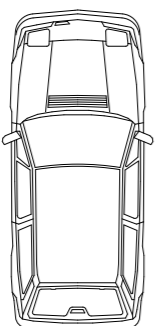
Entrée	3,08
Pièce de vie	29,17
PL	1,08
Sdb	3,82
Wc	1,07
REZ	38,22 m ²
Chambre 1	11,51
Chambre 2	14,91
Coin bureau	5,25
Sdb	5,50
R+1	37,17 m ²
Surface Totale Lgt 3	75,39 m ²
Jardin	58,63 m ²

2

Chambre 3	9,00
Chambre 1	9,78
Chambre 2	11,19
Dgt	7,80
Pièce de vie	30,54
PL3	0,67
Sdb	4,54
Wc	1,57
Surface Totale	75,09 m ²
Jardin	59,84 m ²

1

Chambre 3	9,00
Chambre 1	9,78
Chambre 2	11,42
Dgt	4,03
Pièce de vie	30,54
PL3	0,67
Sdb	4,54
Wc	1,57
Surface Totale	71,55 m ²
Jardin	58,63 m ²



Société d'Architecture
Emilie MAISONNEUVE-Prevot-SARL
 Architecte DPLG
 emilie.prevot@free.fr
 30, rue de la Libération
 38300 BOURGOIN - JALLIEU
 06 80 65 77 29



Emilie MAISONNEUVE-Prevot
 ARCHITECTE DPLG
 30 rue de la Libération
 38300 BOURGOIN-JALLIEU
 Tél. 06 80-65 77 29

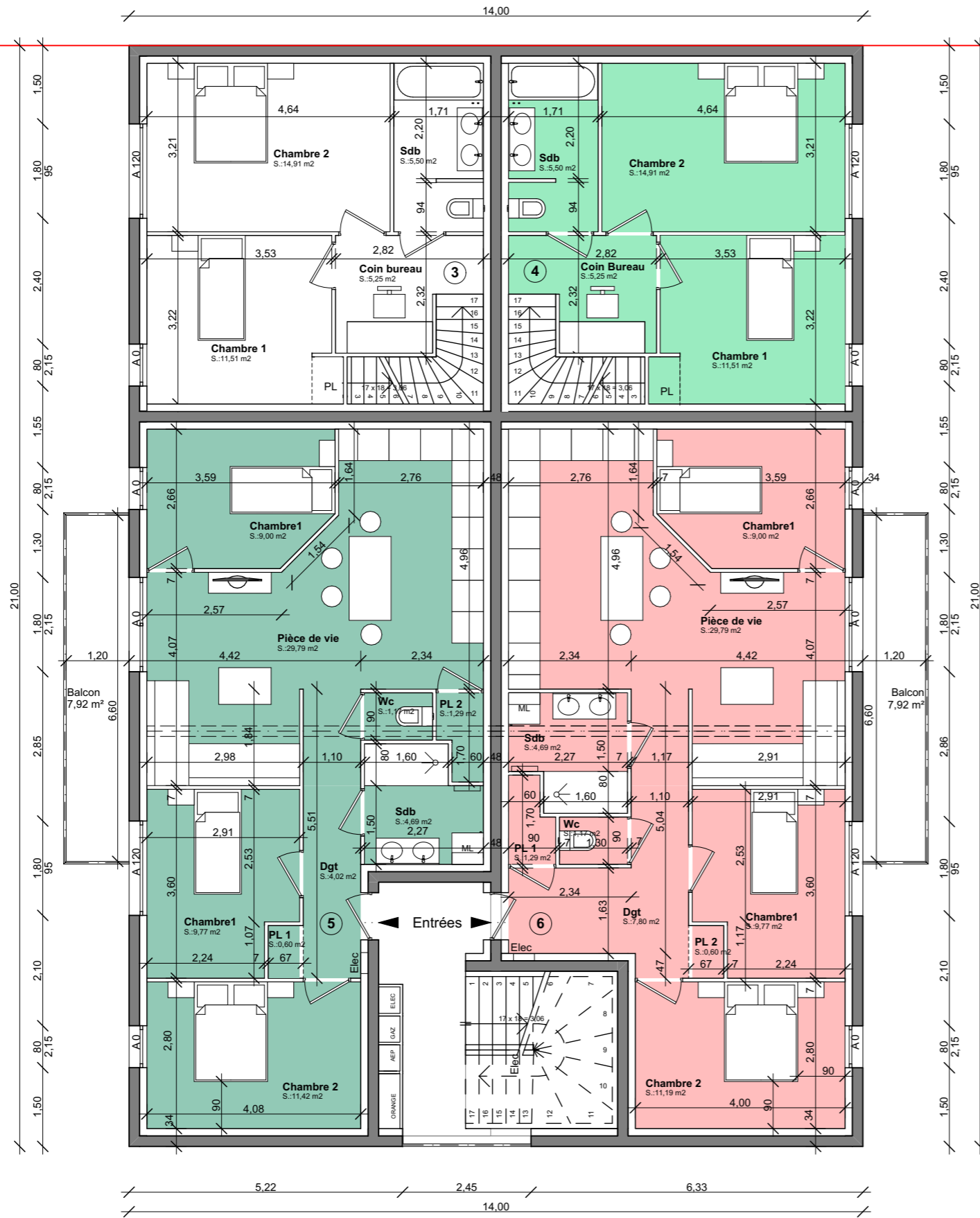
Sauf le plan papier original tamponné et signé engage la responsabilité du maître d'oeuvre

Les dispositions appliquées devront être conformes aux règles PSMI 89 révisées 92 ou justifiées au regard de l'eurocode 8 (règles forfaitaires) sous réserve que le projet rentre dans les critères d'application de ces règles.

CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS ET DE BUREAUX

Adresse 2392 RN 1085
 NIVOLAS-VERMELLE
Ce document est la propriété d'Emilie Maisonneuve. Toute utilisation de ce dernier est interdite sans accord préalable
 Ces pièces graphiques sont destinées au dossier de permis de construire et ne constituent pas de pièces valables pour un dossier d'exécution.

DOFIMO	Emilie MAISONNEUVE - PREVOT SARL Architecte DPLG 30, rue de la Libération 38300 BOURGOIN-JALLIEU	Echelle 1:100	PC
Date 15.04.22	PLAN NIVEAU REZ PROJET		
Indice A MOD 3			



4

Entrée	3,08
Pièce de vie	29,17
PL	1,08
Sdb	3,82
Wc	1,07
REZ	38,22 m ²
Chambre 1	11,51
Chambre 2	14,91
Coin bureau	5,25
Sdb	5,50
R+1	37,17 m ²
Surface Totale Lgt 4	75,39 m ²
Jardin	30,37 m ²

3

Entrée	3,08
Pièce de vie	29,17
PL	1,08
Sdb	3,82
Wc	1,07
REZ	38,22 m ²
Chambre 1	11,51
Chambre 2	14,91
Coin bureau	5,25
Sdb	5,50
R+1	37,17 m ²
Surface Totale Lgt 3	75,39 m ²
Jardin	58,63 m ²

6

Chambre 2	11,19
Chambre 1	9,00
Chambre 1	9,77
Dgt	7,80
Pièce de vie	29,79
PL 1	1,29
PL 2	0,60
Sdb	4,69
Wc	1,17
Surface Totale	75,30 m ²
Balcon	7,92 m ²

5

Chambre 2	11,42
Chambre 1	9,00
Chambre 1	9,77
Dgt	4,02
Pièce de vie	29,79
PL 1	0,60
PL 2	1,29
Sdb	4,69
Wc	1,17
Surface Totale	71,75 m ²
Balcon	7,92 m ²



Société d'Architecture
Emilie MAISONNEUVE-Prevot-SARL
 Architecte DPLG
 emilie.prevot@free.fr
 30, rue de la Libération
 38300 BOURGOIN - JALLIEU
 06 80 65 77 29



Emilie MAISONNEUVE-Prevot
 ARCHITECTE DPLG
 30 rue de la Libération
 38300 BOURGOIN-JALLIEU
 Tél. 06 80 65 77 29

Les dispositions appliquées devront être conformes aux règles PSMI 89 révisées 92 ou justifiées au regard de l'eurocode 8 (règles forfaitaires) sous réserve que le projet rentre dans les critères d'application de ces règles.

CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS ET DE BUREAUX

Adresse 2392 RN 1085
 NIVOLAS-VERMELLE
 Date 15.04.22
 Indice A MOD 3

DOFIMO
Date 15.04.22
Indice A MOD 3

Emilie MAISONNEUVE - PREVOT SARL Architecte DPLG 30, rue de la Libération 38300 BOURGOIN-JALLIEU	Echelle 1:100,	PC
---	--------------------------	-----------

PLAN R+1 PROJET

Sauf le plan papier original tamponné et signé engage la responsabilité du maître d'oeuvre

Ce document est la propriété d'Emilie Maisonneuve. Toute utilisation de ce dernier est interdite sans accord préalable
 Ces pièces graphiques sont destinées au dossier de permis de construire et ne constituent pas de pièces valables pour un dossier d'exécution.



12 SURFACE HABITABLE	
Chambre 1	11,89
Pièce de vie	23,69
PL	0,56
Sdb	4,75
Surface Totale Lgt 12	40,89 m ²
Balcon	5,40 m ²

11 SURFACE HABITABLE	
Chambre 1	11,89
Pièce de vie	21,98
PL	0,41
Sdb	4,75
Surface Totale Lgt 11	39,03 m ²
Balcon	5,40 m ²

10 SURFACE HABITABLE	
Chambre	9,04
Pièce de vie	21,08
PL	0,36
Sdb	4,19
Surface Totale Lgt 10	34,67 m ²
Balcon	4,68 m ²

9 SURFACE HABITABLE	
PL	0,36
Sdb	4,19
Studio	23,38
Surface Totale Lgt 9	27,93 m ²
Balcon	4,68 m ²

8 SURFACE HABITABLE	
Chambre1	11,62
Pièce de vie	21,02
PL	0,65
Sdb	5,06
Surface Totale Lgt 8	38,35 m ²
Balcon	5,16 m ²

7 SURFACE HABITABLE	
Chambre1	9,98
Pièce de vie	16,80
Sdb	5,06
Surface Totale Lgt 7	31,84 m ²
Balcon	5,16 m ²



DOFIMO
Promotion Rénovation Immobilière

Société d'Architecture
Emilie MAISONNEUVE-PREVOT-SARL
Architecte DPLG
emilie.prevot@free.fr

30, rue de la Libération
38300 BOURGOIN - JALLIEU
06 80 65 77 29

Emilie MAISONNEUVE-PREVOT
ARCHITECTE DPLG
30 rue de la Libération
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. 06 80-65 77 29

CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS ET DE BUREAUX

Adresse 2392 RN 1085
NIVOLAS-VERMELLE

Date 05.10.21

Indice A

DOFIMO

Emilie MAISONNEUVE - PREVOT SARL
Architecte DPLG
30, rue de la Libération
38300 BOURGOIN-JALLIEU

Echelle
1:100

PC

PLAN R+2 PROJET

Les dispositions appliquées devront être conformes aux règles PSMI 89 révisées 92 ou justifiées au regard de l'eurocode 8 (règles forfaitaires) sous réserve que le projet rentre dans les critères d'application de ces règles.

Seul le plan papier original tamponné et signé engage la responsabilité du maître d'oeuvre
Ce document est la propriété d'Emilie Maisonneuve. Toute utilisation de ce dernier est interdite sans accord préalable
Ces pièces graphiques sont destinées au dossier de permis de construire et ne constituent pas de pièces valables pour un dossier d'exécution.